

Usage

Aide d'urgence, proposée conjointement avec nos **Mutuelles partenaires**.

Apporter une assistance financière

A leurs adhérents victimes d'une **crise sanitaire** ou **environnementale**

Conditions

Pas de procédure de surendettement initiée auprès de la Banque de France.

Pas d'enregistrement aux fichiers :

- **FCC** (Fichier Central des Chèques),
- **FICP** (Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers)

Modalités de souscription

Envoi du dossier par l'adhérent

- Pièces justificatives
- Demande de crédit



Banque Française Mutualiste

Service Analyse et Décision

56 - 60 rue de la Glacière - 75013 Paris



Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux conseillers de la Banque Française Mutualiste au **0 987 980 980** (appel non surtaxé)

Pièces justificatives

- **Certificat d'éligibilité au dispositif signé par la mutuelle**, ainsi que :
 - Copie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport
 - Copie du dernier avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition
 - Copie du dernier bulletin de salaire
 - Copie des 3 derniers mois complets et détaillés de tous les relevés de comptes bancaires
 - Relevé d'Identité Bancaire (BIC/IBAN)
 - Bulletin de demande d'admission au contrat d'assurance et le questionnaire de santé simplifié ou le questionnaire de santé (le cas échéant)



Détail de l'offre



Objet du prêt

Aide d'urgence laissée à l'appréciation de la Mutuelle de l'adhérent/ayant droit (hors projet immobilier)



Justificatifs de l'opération

Certificat d'éligibilité signé par la Mutuelle
Aucun justificatif de dépense demandé



Périmètre géographique

- Métropole
- Couvert par l'arrêt de catastrophe naturelle



Taux

0% TAEG fixe



Montant

Minimum : 1 500 €

Maximum : 5 000 €



Durée

- De 12 à 60 mois (différé d'amortissement inclus*)
- * de 1 à 12 mois maximum



Frais de dossier

Aucun frais de dossier



Assurances

- Assurance CNP Assurances,
- Facultative mais conseillée